



RAPPORT D'ACTIVITES 2017 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT-LOUP (VERSION ACCESSIBLE)



Version « accessible » du Rapport d'activités, conforme au Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA) selon la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Table des matières

Le mot du Président	3
Vie politique	3
<i>Réorganisation administrative</i>	3
<i>Nouveaux conseillers communautaires</i>	4
<i>Groupe d'Action Locale Grand Pic Saint-Loup</i>	4
<i>Le Grand Pic Saint-Loup labellisé « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »</i> .	4
<i>Acquisition de véhicules électriques</i>	5
<i>Signature d'un contrat pour la ruralité</i>	5
Aménagement du territoire	6
<i>Avancement du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)</i>	6
<i>Avancement du plan d'actions « Déplacements »</i>	7
<i>Protection et valorisation du territoire</i>	7
<i>Gestion des déchets</i>	8
<i>Gestion de la ressource en eau</i>	9
Attractivité territoriale	11
<i>Soutien de l'activité économique</i>	11
<i>Développement touristique</i>	13
<i>Actions de communication</i>	15
<i>Activité de l'Office du Tourisme du Grand Pic Saint-Loup</i>	18
Infrastructures et services de proximité	19
<i>Actions en faveur de la jeunesse et de l'emploi</i>	19
Identité du Grand Pic Saint-Loup	21
<i>Développement culturel</i>	21
<i>Promotion du territoire et du patrimoine</i>	23
Organisation intercommunale	25
<i>Structuration et renforcement des services</i>	25
<i>Organigramme au 2 octobre 2017</i>	25
Chiffres de l'activité	27
<i>Finances</i>	27
<i>Subventions</i>	29
<i>Délégations de service public</i>	35
<i>Action sociale</i>	36
<i>Aménagement du territoire</i>	40
<i>Actions en direction des communes</i>	44
<i>Données juridiques et comptables</i>	46
<i>Nous joindre</i>	47

Le mot du Président

Par Alain Barbe, président de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

Mesdames, Messieurs les maires, adjoints, conseillers municipaux et communautaires, chers collègues,

Durant les deux premières années de ce mandat, nous avons souhaité poursuivre notre politique en direction des projets que nous avons choisis, et dont nous pouvons être fiers. En effet, les idées ont germé, et les projets arriveront rapidement maintenant.

Nous avons néanmoins été confrontés à des difficultés, que nous avions pressenties, en particulier la baisse effective et douloureuse de nos ressources, qui impacte nos budgets et donc qui affaiblit nos orientations politiques.

Aujourd'hui, et encore plus demain, notre territoire déjà riche d'équipements communautaires continuera à investir pour construire un espace toujours plus attractif et qui participera non seulement au bien-être du quotidien de ses habitants mais aussi à la renommée et à l'attractivité de notre intercommunalité.

Nous travaillons pour que les compétences exercées soient renforcées, et non abandonnées, ceci dans un esprit de consolidation et d'harmonisation des services rendus aux habitants, venant ainsi en soutien aux communes.

Avec ce présent rapport, vous pourrez découvrir la déclinaison des activités essentielles de l'année 2017, étant entendu que se dessinent déjà les projets qui marqueront l'horizon 2020. Parcourir ce rapport vous permettra donc de mieux nous connaître et de mieux mesurer notre action quotidienne.

Je terminerai en remerciant tous les maires et conseillers communautaires qui se sont investis pour bâtir notre collectivité, et en associant l'ensemble des services de la communauté de communes qui ont su retranscrire notre signature politique, ainsi que nos partenaires qui, au quotidien, se sont montrés ambassadeurs de notre territoire.

Parce que le sens d'une intercommunalité est de faire ensemble, pour tous et pour le mieux.

Bonne lecture.

Vie politique

Réorganisation administrative

Au 1er janvier 2017, une partie des communes rattachées à l'arrondissement de Montpellier a basculé sur l'arrondissement de Lodève, par arrêté du préfet en date du 29 décembre 2016. Ce rattachement, qui concerne toutes les communes du Grand Pic Saint-Loup, ne change rien pour ce qui concerne les démarches portant sur les permis de conduire, les cartes grises, les cartes d'identité, les passeports et les étrangers. En revanche, les organisateurs d'épreuves sportives non motorisées, les associations loi 1901, les associations syndicales libres, les revendeurs d'objets mobiliers et les demandeurs de titres de circulation concernant l'exercice des activités ambulantes et le régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe devront s'adresser dorénavant à la sous-préfecture de Lodève. Les

particuliers souhaitant effectuer une intervention en matière sociale, en urbanisme, ou pour toute autre question s'adresseront également à Lodève.

Nouveaux conseillers communautaires

Six conseillers ont intégré le conseil communautaire en janvier 2017 :

- d'une part, 2 nouveaux maires : René Albe, maire de Saint-André-de-Buèges, auparavant suppléant d'Arnaud Delrue, et Mariannick Poveda, maire de Notre-Dame-de-Londres ;
- d'autre part, 3 conseillers de Saint-Gély-du-Fesc, venus renforcer la représentation de leur commune : Isabelle Aldebert, Hélène Tauran et Michel Marot.

Teyran voit également sa représentation renforcée, avec l'élection de Bernadette Orgeval comme conseiller au sein de l'intercommunalité.

Groupe d'Action Locale Grand Pic Saint-Loup

En 2017, l'équipe technique du GAL Grand Pic Saint-Loup, composée d'une animatrice et d'une gestionnaire, a accompagné 80 porteurs de projets dans leurs recherches de financements : près d'une vingtaine de projets sont en construction, et seront accompagnés en 2018 pour constituer leur dossier de demande de subvention LEADER.

Le comité de programmation du GAL Grand Pic Saint-Loup s'est réuni 5 fois en 2017. Sa composition a été modifiée à plusieurs reprises à la demande des membres soit pour des raisons de disponibilité, soit pour cause de changement de gouvernance au sein des entités représentées. Le taux de participation des membres aux réunions du comité de programmation sur l'année 2017 est d'environ 55 %, ce qui montre une forte implication du territoire dans la gouvernance du GAL.

Au 14 décembre 2017, l'enveloppe programmée est de 670 398,30 € de FEADER, soit 36,24 % de l'enveloppe. Il reste donc à programmer 1 179 601,70 €.

Vingt-cinq projets ont été programmés dont un pour l'animation du GAL GPSL. La majorité des projets a été programmée au fil de l'eau, à l'exception de ceux portant sur la rénovation de murets en pierre sèche qui ont fait l'objet d'un appel à projets (AAP) lancé en février 2017. Deux projets ont été déposés dans le cadre de cet AAP, mais un seul a été retenu et programmé lors du comité de programmation de décembre 2017.

Afin de sensibiliser les habitants du territoire à ce programme de financements européens, l'équipe technique et la présidence ont tenu à être présentes lors des journées des associations organisées par les différentes communes du territoire au mois de septembre. Le GAL Grand Pic Saint-Loup a également organisé 3 réunions publiques : le 5 octobre au Causse-de-la-Selle, le 14 novembre à Saint-Clément-de-Rivière, et le 15 novembre à Fontanès. Celles-ci ont réuni une trentaine de participants au total.

Le Grand Pic Saint-Loup labellisé « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »

En 2017, le territoire du Grand Pic Saint-Loup a été reconnu « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Lancé en 2014, ce programme soutient les initiatives locales menées en faveur de la

réduction des besoins en énergie, du développement des énergies renouvelables locales et de l'implantation de filières vertes.

Le dossier du Grand Pic Saint-Loup, élaboré en coordination avec les communes, s'est concentré sur des actions pouvant être mises en œuvre en 2017 : la CCGPSL et 4 communes (Sainte-Croix-de-Quintillargues, Saint-Gély-du-Fesc, Saint-Mathieu-de-Trévières et Teyran) seront les bénéficiaires de subventions qui peuvent représenter jusqu'à 80 % de l'investissement.

L'enveloppe globale consentie au territoire s'élève à 394 308 € et concerne deux types d'actions : la diminution de la production de gaz à effet de serre, la préservation et la communication sur la biodiversité.

La signature officielle de la convention a eu lieu le 27 février 2017 à Paris, en présence de Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

Acquisition de véhicules électriques

À l'automne 2017, la CCGPSL a acquis, pour ses agents, 4 véhicules 100 % électriques (2 Renault Zoe et 2 Berlingo Citroën) en remplacement de 4 vieux véhicules Diesel. Pour cette acquisition, elle a bénéficié d'une subvention du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer au titre de « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), et a participé à un groupement de commande porté par Hérault Énergie.

Signature d'un contrat pour la ruralité

Le 13 mars 2017, les Cévennes Gangeoises et Suménoises et le Grand Pic Saint-Loup ont signé un contrat de ruralité avec le préfet de l'Hérault, Pierre Pouëssel, en présence de Magali Caumon, sous-préfète de Lodève, référente du dispositif dans le département de l'Hérault.

Les contrats de ruralité permettent de coordonner les moyens financiers de l'État, de la Région et du Département, ainsi que les moyens techniques et humains des chambres consulaires et de l'Agence Régionale de Santé, au service du développement des territoires ruraux. Pour l'année 2017, les 2 communautés de communes bénéficieront de plus de 400 000 €. Ces territoires mitoyens comptent 60 500 habitants sur 49 communes (45 dans l'Hérault et 4 dans le Gard) et 80 400 hectares. Ils représentent 13 % de la superficie du département de l'Hérault. Ce contrat de ruralité, qui court jusqu'en 2020, permettra de soutenir les projets d'aménagement opérationnels durables des communes et des deux intercommunalités dans les domaines suivants :

- accès aux services publics et marchands et aux soins ;
- revitalisation des bourgs-centres ;
- développement de l'attractivité du territoire ;
- mobilités locales et accès au territoire ;
- transition écologique et énergétique ;
- cohésion sociale.

Signature d'un contrat de coopération entre Montpellier Méditerranée Métropole et la CCGPSL

Le 14 décembre 2017, Alain Barbe, président de la CCGPSL, et Philippe Saurel, président de Montpellier Méditerranée Métropole, ont signé un contrat partenarial pour mettre en œuvre

des initiatives partagées et concrètes. L'ambition de ce contrat cadre conclu pour la période 2018-2020 est de répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux que soulève la grande aire urbaine métropolitaine montpelliéraine et de développer une véritable coopération en termes d'aménagement du nord du territoire. Ce contrat permettra de renforcer les complémentarités des deux intercommunalités, de créer des synergies autour de filières prioritaires, et de concrétiser les projets amorcés.

Il comprend les objectifs suivants :

- des circuits courts à développer ;
- une économie agricole locale encouragée ;
- un foncier agricole préservé ;
- une gestion de l'eau maîtrisée ;
- une offre touristique plus attractive ;
- des transports plus performants à l'échelle d'un grand bassin de vie (arrêt à Teyran) ;
- une collaboration culturelle et sportive régulière ;
- une activité viticole soutenue.

Aménagement du territoire

Avancement du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été débattu et validé par le conseil communautaire le 30 mai 2017. Il fixe quatre grands objectifs qui articulent le développement du territoire à l'horizon 2030, soit :

1. Préserver les valeurs fondamentales qui font l'image du territoire : agriculture, espaces naturels, paysages...
2. Maîtriser les effets de la croissance démographique
3. S'appuyer sur les potentialités du territoire pour asseoir le développement économique
4. Organiser la mobilité pour limiter les déplacements automobiles et faciliter le report modal.

Des réunions publiques ont été mises en place en parallèle de la concertation institutionnelle : à Saint-Martin-de-Londres le 5 juillet 2017, à Teyran le 11 octobre 2017, à Vailhauquès le 30 novembre 2017, à Saint-Mathieu-de-Trévières le 11 décembre 2017.

Les travaux de traduction des objectifs du PADD dans le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCoT se sont poursuivis par un séminaire organisé le 20 mars 2017, une commission de travail centrée sur la question environnementale organisée le 19 avril 2017, ainsi qu'une commission dédiée à l'enjeu agricole qui s'est déroulée le 21 juin 2017.

De nombreux échanges bilatéraux ont aussi été réalisés en lien direct avec les communes, les services de l'État et les différents partenaires associés, qui ont apporté leurs visions et leurs attentes sur le devenir du projet.

Mise en place du dispositif d'auto-stop organisé « Rezo Pouce »

La CCGPSL a adhéré à la SCIC Rezo Pouce en mars 2016. La mise en place du dispositif a été réalisée fin 2016, début 2017, et est financée en majeure partie par le programme européen LEADER. Les 36 communes du territoire ont été rencontrées, et ont souhaité participer au dispositif. Depuis le 1er janvier 2017, le dispositif est actif sur le territoire et les inscriptions sont possibles via Internet. 125 arrêts Rezo Pouce ont été installés dans 32 des 36 communes du territoire. Le dispositif a été lancé officiellement le 8 février 2017 et 600 kits d'inscription ont été distribués dans les mairies.

Démarrage d'autres actions du plan d'actions « Déplacements »

D'autres actions du plan d'actions « Déplacements » ont également débuté :

- intégration de la démarche du label Ecomobilité de l'ADEME, pour être relais auprès des communes ;
- communication sur la mobilité durable ou « comment se déplacer autrement qu'en autosoliste » ;
- échanges avec Montpellier Méditerranée Métropole dans le but de réaliser différentes actions (installation d'arrêts Rezo Pouce au nord de Montpellier et de la Métropole, collaboration en vue de la réalisation d'aménagements cyclables entre nos deux territoires, extension de la plateforme internet de covoiturage de la Métropole, création d'un arrêt sur la commune de Teyran du TAD de la TAM) ;
- début du travail avec le conseil départemental sur différentes actions (convention à venir en vue de la réalisation d'aires de covoiturage secondaires, collaboration à venir en vue de la réalisation de certains aménagements piétonniers et/ou cyclables) ;
- échanges avec Hérault Transport dans le but d'améliorer les lignes régulières traversant notre territoire.

Protection et valorisation du territoire

Acquisition de parcelles à Guzargues

La CCGPSL est intervenue fin 2017 dans le cadre de la politique foncière de préservation des zones humides et milieux d'intérêts écologiques pour l'acquisition, via une procédure de préemption au titre des espaces naturels sensibles, d'un ensemble d'une vingtaine de parcelles sur la commune de Guzargues autour de la source du Salaison. Pour ce faire, la CCGPSL a accepté le transfert du droit de préemption délégué par la commune de Guzargues et a sollicité l'accompagnement financier de l'Agence de l'Eau RMC et le Département de l'Hérault.

Convention pour préserver les grands rapaces

Le 6 avril 2017, une convention a été signée entre la Coopérative d'électricité de Saint-Martin-de-Londres, le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon et la Ligue de protection des oiseaux de l'Hérault en vue de préserver l'avifaune héraultaise inscrite au programme européen Natura 2000 sur l'intégralité du territoire de la CESML, soit une

cinquante de communes. Limiter le risque d'électrocution des grands rapaces : aigle de Bonelli, aigle royal ou encore vautour moine, est une action prioritaire du document de gestion du site Natura 2000 « Hautes Garrigues du Montpelliérais ». C'est pourquoi les animateurs Natura 2000 des communautés de communes de la Vallée de l'Hérault et du Grand Pic Saint-Loup ont été associés à la préparation de la convention. Plusieurs actions sont inscrites dans cette convention :

- enfouissement des lignes électriques ;
- aménagement des pylônes les plus dangereux ;
- limitation des interventions pendant la période de reproduction de ces grands rapaces.

Pour ce faire, chaque pylône sera cartographié en fonction du risque d'électrocution.

Gestion des déchets

Mise en place de la collecte du polystyrène en déchetterie

Depuis le deuxième semestre 2017, il est possible de déposer dans des bigbags le polystyrène expansé (PSE) marqué du symbole « 6 » de couleur claire (bleu, blanc, jaune) dans toutes les déchetteries du territoire. En 2017, 80 sacs issus des déchetteries ont été collectés.

Implantation de nouvelles colonnes d'apport volontaire verre

La CCGPSL souhaite depuis plusieurs années développer la collecte du verre afin de réduire ce déchet dans les ordures ménagères. De plus, afin de faciliter l'implantation de cet équipement dans le paysage urbain, les élus ont souhaité acquérir des équipements « novateurs » en termes d'image. La commission Environnement veut continuer à développer ce service auprès des habitants du territoire en créant de nouveaux points de collecte avec l'obligation d'installer une colonne Verre et Papier pour tout lotissement supérieur à 10 parcelles. 21 nouveaux points de collecte du verre ont été créés en 2017, soit un parc total de 148 colonnes. 1 650 tonnes ont été collectées en 2017 (+3,2 % par rapport à 2016).

Mise en place d'une benne écomobilier à la déchetterie de Claret

En avril 2017, la CCGPSL a souhaité équiper la déchetterie de Claret d'une benne écomobilier. Cet éco-organisme apporte des solutions pour la collecte et la valorisation des meubles usagés, en leur offrant une seconde vie, en les recyclant, ou en les utilisant comme source d'énergie. À ce jour, six déchetteries sont équipées pour collecter les déchets suivants : mobilier intérieur, literie, mobilier de jardin. 770 tonnes ont été collectées en 2017 (contre 453 tonnes en 2016, soit +70 %).

Création d'un règlement de collecte pour le territoire

La CCGPSL a approuvé par délibération le 28 mars 2017 le règlement définissant les conditions et modalités de la collecte des déchets ménagers et assimilés pour ses administrés. Ce règlement a pour objet de définir la gestion de l'ensemble des déchets produits sur le territoire. Il vise également à améliorer les conditions de travail du personnel de la collecte, à améliorer la propreté du territoire, à sensibiliser les citoyens à la réduction des déchets, et à valoriser au maximum les déchets produits. Le règlement de collecte est l'occasion de rappeler les obligations de chacun en matière d'élimination des déchets. Cette démarche permet

également d'améliorer les performances du plan local prévention déchet (augmentation du nombre de composteurs...). Le territoire remplit déjà 4 critères des objectifs 2019 et 3 des 6 objectifs de 2025.

Suppression de la collecte du papier dans les bacs de tri sélectif

Afin de préparer les extensions de consigne de tri fixées en 2022, la CCGPSL a choisi de collecter le papier uniquement en colonne d'apport volontaire pour réduire les coûts de traitement. Le coût de recyclage du papier déposé en bac jaune est 10 fois supérieur à celui du papier déposé dans les colonnes dédiées : 145 € la tonne au lieu de 15 €. Par ailleurs, l'extension des consignes de collecte à l'horizon 2022 va générer une hausse de 30 % du volume de déchets collectés. Afin de libérer de la place dans le bac, les élus ont décidé de collecter le papier uniquement en colonne d'apport volontaire. Le territoire est doté de 165 colonnes papier en 2017 (contre 115 en 2016).

Acquisition de 2 nouveaux véhicules

Dans le cadre de la politique de renouvellement des camions bennes à ordures ménagères, un BOM Poids lourd a été acquis pour un montant de 179 628 € TTC. Suite à l'augmentation des tonnages issus des centres-villages ainsi qu'à la création d'une troisième tournée supplémentaire, un petit BOM d'une capacité de 5 m³ a été reçu en 2017 (67 145 € TTC).

L'analyse des déchets collectés sur le territoire montre une bonne progression du recyclable (bac jaune) : +1.6 % par rapport à 2016, une faible augmentation des ordures ménagères (bac couvercle vert) : +0,4 % malgré l'augmentation de la population. La fréquentation des déchetteries continue à progresser (176 000 visites en 2017, contre 109 000 visites en 2010). Il en est de même pour les tonnages (20 689 tonnes en 2017, contre 12 326 tonnes en 2010, soit +68 % en 7 ans).

Pour ce qui est du budget, on observe un maintien des recettes suite au développement de nouvelles filières avec l'aide des éco-organismes. Cette action a été initiée il y a 4 ans suite à la décision de la commission environnement de détourner un maximum de déchets des filières traditionnelles. Le résultat financier est bon, les coûts sont maîtrisés, ce qui permet au service déchets de continuer à se développer sans contracter d'emprunts.

Gestion de la ressource en eau

Étude du transfert de la compétence assainissement collectif eaux usées

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République du 7 août 2015, dite loi NOTRe, entraîne d'importantes mutations structurelles pour les établissements de coopération intercommunale (EPCI). Elle impose notamment aux EPCI à fiscalité propre d'exercer les compétences eau et assainissement au 1er janvier 2020 en lieu et place des communes. La CCGPSL, déjà compétente en eau potable et eau brute ainsi qu'en assainissement non collectif, a décidé d'anticiper la prise de compétence assainissement collectif eaux usées au 1er janvier 2018.

Pour mener à bien cette prise de compétence et mettre en place l'organisation nécessaire des moyens et des services, elle s'est attachée les services d'un cabinet de conseil pour réaliser une étude sur le transfert de la compétence assainissement collectif eaux usées. Cette étude, lancée fin 2016, avait pour objectif de porter une réflexion cohérente sur la structuration de

la compétence assainissement à l'échelle intercommunale, et de proposer une stratégie d'organisation future visant à répondre aux différents enjeux. Cette étude de faisabilité a abouti en milieu d'année 2017 au choix d'un scénario du mode d'organisation retenu par les élus du territoire permettant ainsi de déterminer une tarification assainissement harmonisée et convergente selon un calendrier défini à l'échelon intercommunal et d'organiser les services avec la création au 1er janvier d'une Direction Eau et Assainissement dotée d'une régie intercommunale qui s'est vue renforcée par les agents de l'ex-SMEA Pic Saint-Loup dont la dissolution sera effective dans le courant de l'année 2018.

L'objectif de ce regroupement de compétences au sein de la CCGPSL est de mutualiser les moyens afin d'optimiser le service rendu à l'utilisateur. La finalité de cette importante mutation vise en effet à traiter de manière équitable l'ensemble des usagers du territoire du Grand Pic Saint-Loup.

Inauguration de la station d'épuration de Saint-Martin-de-Londres

Le 13 décembre 2017, Jean-Louis Rodier, maire de Saint-Martin-de-Londres et vice-président en charge des sports et des activités de pleine nature à la CCGPSL, accompagné de Jacques Rigaud, conseiller départemental du canton de Lodève, d'Alain Barbe, président de la CCGPSL et de nombreux élus, a inauguré la nouvelle station d'épuration de Saint-Martin-de-Londres, en présence de toutes les entreprises et des agents des collectivités qui ont œuvré à cette réalisation.

Située sur la route de la Prairie, cette structure aura nécessité 13 mois de construction depuis la pose de la première pierre en octobre 2016.

Désormais, la charge journalière potentielle passe de 2 250 à 4 300 équivalents habitants. Cette augmentation permet à la commune de connaître un nouvel essor, par un accroissement de sa population, la construction de nouveaux logements devenant désormais possible.

Changement de délégataire pour l'eau brute

La concession d'exploitation du réseau d'eau brute « Vallée du Lez » s'est achevée après 40 années d'existence. Dans le cadre de sa compétence en matière d'eau brute, la CCGPSL a confié cette délégation à la société BRL Exploitation pour une durée de 12 ans, à compter du 1er avril 2017.

Cette desserte alimente les communes de Buzignargues, Saint-Bauzille-de-Montmel, Sainte-Croix-de-Quintillargues, Fontanès, Saint-Mathieu-de-Trévières, Saint-Jean-de-Cuculles et Les Matelles à partir d'une station de surpression située à Montaud, ainsi que la commune de Claret depuis la retenue collinaire de la Matane.

À l'occasion du démarrage de la nouvelle délégation, les tarifs ont été ajustés pour être indexés sur les volumes réellement consommés. Des actions d'amélioration sont également prévues pour optimiser les rendements et augmenter les volumes d'eau fournis.

Enfin, soucieuse de développer l'accès à l'eau brute sur son territoire, la CCGPSL a lancé au début de l'été la réalisation de son schéma directeur de desserte. Ce document d'orientation, d'aide à la décision et de programmation sera déterminant pour la mise en œuvre de toute action future en matière d'accès à cette précieuse ressource.

Soutien de l'activité économique

Accueil des entreprises : parcs d'activités économiques, hôtels d'entreprises...

L'année 2017 a été marquée par le prolongement de l'embellie de 2016 en matière de développement économique. Après avoir concentré pendant plusieurs années ses efforts sur le soutien aux entreprises installées sur le territoire (soutiens techniques et orientations vers des personnes et organismes ressources : CCI34, CMA34...), la CCGPSL a vu croître de façon importante le nombre d'entreprises désireuses de s'implanter sur le territoire.

Les parcs d'activités communautaires et autres outils d'hébergement de la CCGPSL ont ainsi permis de répondre à la plupart de ces nouvelles demandes.

Même si tous les projets d'installation ne sont, à ce jour, pas encore sortis de terre (procédures administratives longues : permis de construire, actes notariés...), la finalisation de nombre d'entre eux a permis au territoire du Grand Pic Saint-Loup de renforcer le nombre d'emplois et de richesses produites localement.

En 2017, l'Hôtel d'entreprises de Claret a ainsi accueilli trois nouvelles entreprises et de nouvelles demandes pour 2018 ont d'ores et déjà été identifiées.

À la Maison de Pays de Saint-Martin-de-Londres, deux nouvelles associations se sont installées dans les bureaux du deuxième étage.

Par ailleurs, la CCGPSL affirme son rôle d'acteur économique incontournable du territoire en matière de foncier et d'immobilier d'entreprises en animant une bourse des locaux vacants (recherche de locaux d'exploitation, de bureaux...) pour faciliter l'implantation des entreprises sur l'ensemble du territoire.

Accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs en matière de développement économique

Forte de plus de 4 300 entreprises tous secteurs d'activités confondus, la CCGPSL exerce sa compétence développement économique pour et en lien avec les acteurs économiques du territoire en favorisant l'implantation, la création et le développement des entreprises.

Afin d'amplifier l'essor de son territoire et de renforcer sa présence aux côtés des entreprises, la CCGPSL poursuit ses actions en faveur du développement économique en exerçant différentes missions :

- accompagnement des projets de création et de développement d'entreprises en apportant un premier niveau de conseil (aides et financements mobilisables...) et en mettant en relation avec des experts si nécessaire (Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, Chambre d'Agriculture de l'Hérault...);
- gestion au quotidien des problématiques rencontrées par les entreprises du territoire (signalétique, implantation, services aux entreprises, bourse des locaux vacants...);
- animation du tissu économique local en organisant des événements « à destination » et « avec » les entreprises du territoire : matinées dédiées à l'information et à l'aiguillage vers des solutions adaptées en matière de créations et de reprises

d'entreprises durant lesquelles les porteurs de projets ont pu poser de nombreuses questions aux intervenants-experts ; ateliers experts répondant à des interrogations précises sur des thèmes spécifiques pour aider les chefs d'entreprises à la prise de décisions : protection sociale du dirigeant, choix du statut fiscal et juridique, développement commercial...

Rencontres entreprises

Soucieuse de rester à l'écoute et au contact des entreprises de son territoire, la CCGPSL organise de manière régulière des manifestations pour et en lien avec les acteurs économiques du territoire (cf. Les Échos de l'Éco).

Ces rencontres, aussi bien formelles qu'informelles, constituent des moments d'échanges privilégiés avec les chefs d'entreprises. Elles permettent, tout en informant et sensibilisant les entrepreneurs, de créer des liens et de permettre à chacun de tisser son propre réseau.

En 2017, des réunions de différentes natures et sur divers sujets se sont ainsi tenues avec les entreprises du territoire :

- 22 juin : « Le travail à temps partagé, une idée simple ! » – conférence économique ;
- 29 septembre : « Pourquoi et comment les relations presse peuvent accompagner la croissance de votre entreprise ? » – petit déjeuner économique ;
- 5 octobre : « La création d'entreprise » – petit déjeuner économique, en partenariat avec le Relais Infos Service Emploi (RISE), avec la participation de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault, la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Hérault, et Pôle Emploi ;
- 11 octobre : « Soyez les acteurs de votre réussite pour mettre en lumière vos entreprises » – temps d'échanges organisés entre les chefs d'entreprises, les associations professionnelles et la CCGPSL ;
- 26 octobre : rencontre entreprises sur les événements climatiques – conférence économique.

Renouvellement de la convention de partenariat avec Initiative Montpellier Pic Saint-Loup

Le 15 juin 2017, Alain Barbe, président de la CCGPSL, et Antoine Martinez, vice-président en charge du développement économique, ont signé le renouvellement de la convention annuelle de partenariat avec Initiative Montpellier Pic Saint-Loup.

L'objectif de ce partenariat est d'encourager les initiatives entrepreneuriales locales et d'inscrire la CCGPSL comme un partenaire économique de l'entreprise. Depuis le début de leur collaboration en 2009, la Communauté de communes et Initiative Montpellier Pic Saint-Loup ont accompagné 59 projets pour un montant de financement de 3,7 millions d'euros, dont 808 050 € en prêts d'honneur, prêts Initiative Remarquable et prêts Nacre. 127 emplois ont été créés ou préservés sur le territoire du Grand Pic Saint-Loup.

Signature d'un partenariat pour accompagner le développement agricole

Le 20 avril 2017, Régis Valentin, président du syndicat des vigneron du Pic Saint-Loup, et Alain Barbe, président de la CCGPSL, ont signé une convention qui vise à accompagner le syndicat dans ses opérations de promotion des vins du Pic Saint-Loup.

Cette convention fait partie du plan de soutien voté par les conseillers communautaires fin 2016, suite à l'épisode de grêle du 17 août 2016. Elle permettra à la CCGPSL d'accompagner les actions de promotion du syndicat pendant trois ans par un soutien financier de 30 000 € par an.

Développement touristique

Validation du projet de démarche Vignobles et Découvertes

Suite à l'expertise d'un bureau d'études spécialisé en œnotourisme réalisée en début d'année 2017, il a été démontré que l'offre viticole et touristique est suffisante sur le territoire du Grand Pic Saint-Loup, mais nécessite une meilleure structuration et lisibilité. La CCGPSL a ainsi décidé de s'engager dans la démarche « Vignobles et Découvertes » sur l'ensemble du territoire du Grand Pic Saint-Loup afin de répondre à une logique de destination. Cette implication répond à une dynamique départementale, régionale et nationale. L'œnotourisme et la « démarche Vignobles et Découvertes » deviennent un axe fort de développement touristique.

- Coût de l'accompagnement : 2 100 €
- Auto-financement CCGPSL : 0 € (prise en charge intégrale Hérault Tourisme)

Récits œnotouristiques

Pour initier la démarche de candidature Vignobles et Découvertes, le diagnostic a permis d'identifier la nécessité de bâtir et de valoriser des récits œnotouristiques du territoire.

Trois ateliers ont été réalisés les 30 mai, 30 juin et 7 novembre, avec l'aide des vignerons ambassadeurs de leur appellation, ainsi que des érudits locaux et experts pour valoriser les récits œnotouristiques. Ces derniers ont pour objectifs de rendre visible la personnalité du territoire, de le rendre attractif et de lui donner du sens. Ils alimenteront le dossier de candidature « Vignobles et Découvertes » qui sera déposé fin 2018, et donneront de la matière aux professionnels du tourisme et aux vignerons pour des initiatives œnotouristiques.

- Coût de l'accompagnement : 3 500 €
- Auto-financement CCGPSL : 1 050 €

Obtention du label Grand Site de France « Gorges de l'Hérault »

Nouveau nom et nouveau logo pour ce nouveau périmètre étendu aux communes de Saint-Martin-de-Londres, Causse-de-la-Selle et Notre-Dame-de-Londres. Deux challenges principaux sur ce nouveau programme :

- diffuser des outils de bonnes pratiques du Grand Site labellisé en 2010 au nord des gorges ;
- préserver la dynamique des paysages des abords du Grand Site face à la pression démographique.

Une convention pluriannuelle de gouvernance a été signée le 19 octobre 2016 par les trois communautés de communes pour collaborer administrativement et financièrement sur la gestion du site classé des gorges de l'Hérault et ses abords (vallée de la Buèges et grotte des Demoiselles). Le conseil communautaire du 31 janvier 2017 a approuvé le dépôt du dossier de candidature porté par la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault auprès de la

commission départementale du 2 février 2017 et de la commission supérieure des Sites du 17 octobre 2017. Le préfet est venu sur le Grand Site le 15 mars 2017, et a permis de valider la nouvelle appellation de ce périmètre Grand Site de France. Après la visite de l'inspecteur général du ministère de l'Écologie le 11 juillet 2017, la commission supérieure des sites à Paris a émis un avis favorable le 19 octobre 2017 à cette candidature défendue ce même jour par l'équipe d'élus et de techniciens des trois communautés de communes.

Suivi du plan de gestion :

La programmation d'actions de la démarche Grand Site de France « Gorges de l'Hérault » est définie annuellement par une convention d'application annuelle. Elle précise le programme d'actions, le budget prévisionnel et la contribution financière de chaque EPCI. La CCGPSL abonde à hauteur de 20 % sur toutes les actions communes. Pour cette première année d'action commune, les trois collectivités ont décidé de travailler en 2017 sur les actions suivantes :

- **Candidature à l'appel à projets plan de paysage**

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage : 2 100 € TTC

Le conseil communautaire du 28 mars 2017 a délibéré sur le dépôt du dossier de candidature de l'appel à projets national au 15 février 2017. Un périmètre étendu à 27 communes, dont 9 sur la CCGPSL, a été retenu : Causse-de-la-Selle, Laroque, Mas-de-Londres, Notre-Dame-de-Londres, Pégairolles-de-Buèges, Saint-André-de-Buèges, Saint-Jean-de-Buèges, Saint-Martin-de-Londres, Viols-en-Laval, Viols-le-Fort.

La candidature de la CCGPSL a été retenue en juillet 2017, et engage un autofinancement de 30 000 € pour les trois communautés de communes sur les deux années à venir.

- **Candidature au label Grand Site de France**

Visite d'inspection générale, reprographie, visite en réalité virtuelle... : 3 855 € TTC

- **Adhésion annuelle au réseau des Grands Sites de France : 4 900 € TTC**

- **Élaboration de la stratégie et du plan de communication du Grand Site de France : 20 000 € HT, soit 4 000 € d'autofinancement**

Il a été fait appel à un prestataire extérieur, avec une expertise à la fois en gestion de projet et en communication, pour coordonner le travail des acteurs concernés (les 3 communautés de communes et les 3 offices de tourisme) et pour les accompagner dans l'élaboration d'un plan de communication partagé du Grand Site de France.

Une première phase de diagnostic a été réalisée d'octobre à décembre 2017 pour préparer la phase de travail sur 2018.

Frais de coordination : 7 820 € pour environ 41 jours de travail de coordination assurés par la CCVH.

Pour cette année de gestion 2017, un budget de 22 675 € TTC a été engagé. La participation de la CCGPSL s'est élevée à 20 %, soit 4 535 €.

- **Schéma de baignade et de l'activité nautique**

L'étude de définition du schéma de gestion de la baignade et des activités de loisirs nautiques (SGBAN), qui a fait l'objet d'une convention tripartite en février 2016, s'est finalisée par la rédaction de 21 fiches actions. La priorisation s'est portée sur la réalisation d'une charte paysagère des abords des gorges et une proposition de franchissement du barrage de la Combe du Cor pour une sécurisation du passage des canoës-kayaks. Leur mise en œuvre est prévue à partir de 2018.

- **Ravin des Arcs**

- Une convention de partenariat a été signée en mars 2017 entre la CCGPSL et le Département pour la mise en place d'une gestion concertée sur la réalisation d'un sentier de randonnée balisé.

Réhabilitation de la crête de la Taillade à Claret

D'un intérêt national, mondialement connu des amateurs de grimpe, le site compte 199 voies dans un style « sport », au relief très surplombant, d'un niveau variant entre 5b et 8c. Le niveau moyen étant situé aux alentours de 7b, ce site est fréquenté essentiellement par des grimpeurs confirmés. Son cadre exceptionnel, la bonne qualité de son rocher et son style d'escalade en font une falaise fréquentée toute l'année, avec un pic en période hivernale, car la barre exposée plein sud permet de grimper même au cœur de l'hiver. Il s'agit du site d'escalade le plus régulièrement fréquenté du département.

Environ un tiers des voies ne correspondait pas aux dernières normes fédérales en matière d'équipement. C'est désormais chose faite. Plusieurs partenaires ont participé à cette réhabilitation : le Département de l'Hérault pour 58 % (26 000 €), la CCGPSL pour 22 % (10 000 €), aux côtés du comité départemental de la Fédération française de montagne et d'escalade, qui a financé les 20 % restants (8 600 €).

Actions de communication

Le service Communication conçoit et coordonne les actions de communication internes et externes, en lien avec les différents services communautaires. Il joue un rôle de transversalité et de garant de l'image de la collectivité.

Publications, rédactionnels

4 journaux d'information trimestriels, imprimés chacun à 22 500 exemplaires, distribués dans chaque foyer du territoire

Conception graphique

Conception de différents supports pour l'ensemble des services communautaires :

- **Tourisme**
 - Flyer œnotourisme
 - Plaquette Stratégie touristique du Grand Pic Saint-Loup
- **LEADER**
 - Guide du porteur de projet LEADER et charte graphique
 - Déclinaison graphique sur enrouleur portable
- **Développement économique**
 - Réalisation de publicités
- **Services techniques**
 - Règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés
 - Réalisation d'une campagne d'affichage sur les logettes
 - Création de gobelets Ecocup distribués aux élèves du territoire pour sensibiliser au recyclage des déchets
- **Enfance, jeunesse**
 - Réalisation du guide « Parcours 2017 » à destination des écoles du territoire

- Création d'affiches : PSC1
- Création de gobelets Ecocup, de bannières et d'une tente personnalisée
- **Culture**
 - Réalisation d'affiches pour différents événementiels (conférences, spectacles...)
- **Communication interne**
 - Flyer santé et sécurité
 - Flyer gardiens de déchetterie
 - Cartes de visites pour les services et élus : 1 200
- **Événements institutionnels**
 - Réalisation de cartons d'invitations aux événements institutionnels : lancement et remise des prix du Challenge du Pic Saint-Loup, réception véhicules électriques de la CCGPSL, conférences culturelles, lancement du GR® de Pays, salon Sports et Nature, lancement Rezo Pouce, Festa de la Vendémia...

Vidéos

Réalisation de plusieurs vidéos mises en ligne sur la chaîne YouTube et sur les pages Facebook de la CCGPSL :

- clips de présentation des expositions culturelles « Mirabilia », « Merveilles » et « Montferrand » (1 390 vues cumulées) ;
- interviews d'élus sur des thématiques développées dans le journal (eau, GEMAPI, projet alimentaire territorial) et d'acteurs du territoire (porteurs de projets LEADER, chefs d'entreprises...) ;
- vidéos annonçant la parution du journal trimestriel ;
- diaporama « L'année en images » présenté notamment à l'occasion des cérémonies de vœux aux corps constitués et aux agents de la CCGPSL.

Relations presse

Près de 300 articles mentionnent la CCGPSL parus dans le Midi libre. Le service de presse externalisé a envoyé les communiqués de presse suivants :

- CP Challenge (10 articles) ;
- CP signature IMPSL (rédigé par la CCGPSL) ;
- CP expositions « Merveilles » et « Mirabilia » (27 articles) ;
- CP exposition « Montferrand » (11 articles) ;
- CP « À pas de loup » (3 articles) ;
- CP GRP (5 articles)

Par ailleurs, deux conférences ont été organisées au Club de la presse à Montpellier :

- le 27 avril 2017, sur « l'état actuel des quatre grands projets engagés, leurs objectifs, leurs échéances, ainsi que leurs budgets prévisionnels » : 9 journalistes présents (10 articles) ;
- le 13 septembre 2017, sur le « projet Montferrand » : 18 journalistes présents (11 articles).

Achats d'espaces dans les mensuels locaux et la presse spécialisée pour renforcer la notoriété de la collectivité

Photothèque

Courant 2017, le service Communication s'est doté d'un logiciel spécialisé de gestion, de référencement et de stockage pour gérer le fonds important (environ 30 000 photos et vidéos) dont elle dispose. Ce logiciel doit permettre d'optimiser l'utilisation de ces images, prises par les agents et des photographes extérieurs et d'en maîtriser les droits attachés : droits à l'image, droits d'auteur, délais d'expiration... De plus, ce nouvel outil offre la possibilité de répondre à des besoins non gérés à ce jour, comme la mise en place d'un observatoire des paysages, de l'évolution des villages, la constitution d'archives...

En 2017, la moitié du fonds documentaire a été intégrée à la photothèque.

Panneau lumineux

Un panneau lumineux a été installé fin février 2017 sur le rond-point de l'Hôtel de Communauté, un des points d'entrée du territoire. Géré depuis un poste informatique par le service Communication, il permet de diffuser les informations sur les manifestations portées ou soutenues par la CCGPSL, les réunions du conseil de communauté, les conférences à destination des entreprises ou du grand public... La mise en place de ce panneau a entraîné la suppression des banderoles publicitaires devant le parking, comme il avait été demandé par le conseil départemental. Le panneau est en service tous les jours de 6h30 à 22h30.

Sites internet

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup – www.cc-grandpicsaintloup.fr : 50 091 visiteurs en 2017, soit 176 246 pages vues

Nombre d'abonnés aux newsletters :

- Communauté de communes : 820
- Culture : 1 253
- Jeunesse : 1 296

Halle du verre – www.halleduverre.fr : 3 373 pages vues

Maison des Consuls – www.maisondesconsuls.fr : 2 265 pages vues

Chaîne YouTube de la CCGPSL – www.youtube.com/channel/UCB_pUQ43y-dPzfvri8Zlf2w/featured : 11 vidéos publiées en 2017, soit 2 166 vues

Réseaux sociaux

- **Facebook**
 - **Page Facebook de la CCGPSL** : www.facebook.com/CC.GrandPicSaintLoup
885 j'aime la page
936 abonnés
335 publications, 8 vidéos, 43 événements en 2017
551 personnes atteintes en moyenne
43 clics sur la publication en moyenne
 - **Autres pages Facebook** :
Halle du Verre (culture) – www.facebook.com/halleduverre
Maison des Consuls (culture) – www.facebook.com/maisondesconsuls
Génération Cap (jeunesse) – www.facebook.com/GenerationCap

- **GAL Grand Pic Saint-Loup (LEADER) :**
www.facebook.com/GALGrandPicSaintLoup
 462 publications, 18 vidéos, 64 événements en 2017
 207 personnes atteintes en moyenne
 28 clics sur la publication en moyenne
- **LinkedIn**
 - **Page Développement économique de la CCGPSL** (créée en juillet 2017) :
 49 publications, 106 abonnés

Activité de l'Office du Tourisme du Grand Pic Saint-Loup

Données générales

- Effectifs : 1 directeur (ETP), 1 secrétaire comptable (80 %), 1 webmaster (ETP), 2 conseillères en séjour (ETP), 3 salariés mis à disposition pour l'organisation des manifestations (ETP)
- Ouverture : 480 jours et 3 600 heures d'ouverture au public sur les 2 points information
- Subvention de fonctionnement de la CCGPSL : 425 000 €
- Budget organisation des manifestations : 111 111 €

Fréquentation des points information tourisme

En 2017, sur les mois de juin, juillet et août, le point information tourisme de Saint-Martin-de-Londres a accueilli 3 680 personnes (78,9 % d'origine française), et celui de Saint-Mathieu-de-Trévières 2 460 (84 % d'origine française). La fréquentation annuelle 2017 s'élève à 10 055 PAX.

Communication

Site web <http://www.tourisme-picsaintloup.fr/fr> : 98 568 visites

Facebook : <https://www.facebook.com/tourisme.picsaintloup/> : 2 160 fans

YouTube : https://www.youtube.com/results?search_query=pic+saint+loup : 10 781 vues des vidéos postées sur la chaîne

Promotion

Participation au salon des sports de nature à Montpellier (10-12 février 2017) : 3 500 visiteurs.
Présence à Toulouse le 29 avril 2017.

Partenaires

- 182 partenaires
- 1 matinée bilan 2016 et projets 2017
- 1 réunion de formation (utiliser les réseaux sociaux et échanges avec des bloggeurs)
- 1 Éductour découverte du GR® de Pays
- 3 matinées de réflexion avec les représentants du collège des professionnels du comité de direction
- 6 comités de direction

Manifestations

- **Élection de Miss Pic Saint-Loup** (22 avril, Saint-Gély-du-Fesc)
- **Médiévales** : 20 000 personnes comptabilisées sur les journées du samedi 6 mai 2017 (Guzargues) et dimanche 7 mai 2017 (Assas), dont 15 180 participants uniques. Les participants sont prioritairement des résidents du Grand Pic Saint-Loup et des excursionnistes gardois.
- **Challenge du Pic Saint-Loup**
- **12^{ème} festival de gastronomie en Grand Pic Saint-Loup** (2 juillet, Saint-Jean-de-Buèges) : 2 000 visiteurs.

Études et développement

- Classement de l'Office de tourisme du Grand Pic Saint-Loup
- Label Vignobles et Découvertes et Maison vigneronne de Lauret
- Projet de la Base Nature Pic Natura
- Extension du périmètre du Grand Site de France aux gorges de l'Hérault
- Programme « Cuisine et alimentation des garrigues »
- Programme Réalité Virtuelle
- Base de données Tourinsoft
- Projet de salle de spectacles intercommunale à Saint-Gély-du-Fesc (réhabilitation de la salle Georges Brassens)

Infrastructures et services de proximité

Actions en faveur de la jeunesse et de l'emploi

Cap sur l'Aventure

Les séjours proposés par le Service Jeunesse – Cap sur l'Aventure sont développés dans un but de proposer aux jeunes du territoire une possibilité de découvrir leur environnement et le monde dans lequel ils vivent. Ils s'adressent prioritairement à tous les jeunes de la CCGPSL de 7 à -18 ans. La CCGPSL organise sur les périodes de vacances scolaires des séjours de vacances allant de 3 à 8 jours au sein d'hébergements agréés DDCS dans des territoires riches en propositions culturelles, sportives ou environnementales proches de la CCGPSL pour les plus petits et plus éloignés pour les plus âgés.

97 nouveaux inscrits en 2017 (53 filles, 44 garçons), contre 120 en 2016 (66 filles et 54 garçons). Beaucoup de nouveaux enfants sont âgés de 8 ans, 11 ans, 14 ans.

En 2017, le service Jeunesse a touché 228 enfants de 190 familles (contre 263 enfants de 221 familles en 2016) par son activité loisirs « Cap sur l'Aventure » : 116 filles et 112 garçons (contre 135 filles et 128 garçons en 2016).

En 2016, le service s'est attaché à répondre à la demande du territoire ; en 2017, le service a continué dans cet objectif avec néanmoins une demande de la CCGPSL de réduire les dépenses (144 395 € en 2017, contre 171 358 € en 2016). C'est dans cette optique que des actions ont été mises en œuvre pour les différents séjours proposés : même nombre de places proposé

(1 414), et ce malgré un séjour de moins sur l'été dû aux vacances scolaires 2017 (10 séjours) ; continuité du séjour insolite début août afin d'attirer le public (en 2017, itinérance dans les Pyrénées).

Ces actions concomitantes ont permis d'atteindre un taux de remplissage de l'ensemble des séjours de 95 %, et ce malgré le séjour été en moins.

Comme en 2016, les séjours de 2017 ont fait l'objet d'un projet pédagogique précis et adapté. L'activité du service est conduite selon un projet éducatif global validé en commission en octobre 2017.

L'objectif d'accueillir tous les enfants quelles que soient leurs origines et leurs conditions de ressources est atteint pour la troisième année de fonctionnement.

Concernant la répartition géographique des enfants, légère diminution de 3 communes en moins par rapport à l'année passée : Cazeville, Combaillaux et Saint-Hilaire-de-Beauvoir, mais l'offre s'étend sur l'ensemble du territoire puisque sur les 36 communes de la CCGPSL, 27 sont représentées.

Au niveau financier, le service s'est attaché à être très précis sur l'estimation du coût des séjours et à respecter les prévisions. Les écarts entre le prévisionnel et le réalisé sont très réduits. Ceci permet de faire voter des tarifs au plus juste pour les familles.

Partenariat local d'action jeunesse de l'Hérault (PLAJH)

Ce contrat établi depuis 2013 entre la CCGPSL et le département de l'Hérault vise à « consolider la politique jeunesse locale » via trois objectifs : animer un réseau d'acteurs, programmer des actions en direction des jeunes, assurer une coordination locale. Les axes du partenariat 2017 furent notamment les suivants :

- **Insertion sociale et professionnelle**

- « Ne me donne pas je bosse » : proposer une mission de travail de 21 heures par le biais d'une association intermédiaire (APIJE ou AES) ; objectif fixé de 8 missions.
Bilan : 6 prescriptions ont été réalisées dont 2 abandons ; 4 jeunes ont effectué une mission : 1 agent d'entretien en école maternelle (21 heures), 1 manutentionnaire (19 heures 30), 1 manutentionnaire (20 heures 30), 1 animatrice crèche (21 heures).
- Formation BAFA : aide de 100 € par jeune du territoire pour la session de base en avril (coût de 180 € pour le jeune), de 70 € pour la session d'approfondissement en octobre (coût de 185 € pour le jeune).
Bilan : 41 participants (25 en avril, 16 en octobre).

- **Mobilité européenne et internationale**

- Échanges de jeunes, SVE : favoriser les déplacements des jeunes du territoire vers les forums emploi / métiers ou des journées portes ouvertes (CFA, organisme de formation...) et des visites d'entreprises.
Bilan : 3 jeunes résidents de la CCGPSL ont participé au forum d'Albertville en octobre 2017 (sur 19 jeunes au total).

- **Citoyenneté, initiative, culture et sport**

- Dialogue jeunes/élus - Citoyenneté : en 2017, la CCGPSL a mis en place un projet sur la découverte des institutions françaises. Du 23 au 25 octobre, 14 jeunes âgés de 14 à 17 ans et issus de 9 communes ont visité le Sénat, l'Assemblée nationale, les ambassades d'Allemagne et de Slovaquie, et rencontré les sénateurs et députés de circonscription.
- Projet avec les collèges : projet culturel mené avec la Compagnie Yann Lheureux en liaison avec une programmation artistique sur le territoire. Réalisation d'impromptus au sein du collège le 7 septembre 2017. 2 classes se sont déplacées sur le lieu du spectacle pour des ateliers rencontres avec les artistes.
- PSC1 : 2 sessions prévues en 2017 (1 annulée en avril par manque d'inscriptions). 10 jeunes de 14 à 17 ans ont suivi la session d'octobre (5 filles et 5 garçons).
- « Nos jeunes ont du talent » : exposition de Roxane en mai 2017, et représentation de la Cie La Relève lors du Festi' Jeun.

- **Accompagnement des acteurs**

- Actions de réseau (Festi' Jeun) : la 3e édition s'est tenue à Vailhauquès, le samedi 1er juillet 2017. 7 communes étaient présentes (Assas, Guzargues, Les Matelles, Sainte-Croix-de-Quintillargues, Saint-Jean-de-Cuculles, Teyran, Vailhauquès), avec près de 80 jeunes, pour une journée et une soirée ludiques et festives (plusieurs ateliers de découverte), un volet citoyen avec la présence des JSP du Pic (initiation aux 1ers secours, etc.) et un volet culturel (représentation de la Cie de danse jeune La Relève).

Identité du Grand Pic Saint-Loup

Développement culturel

Exposition à la Halle du Verre

La Halle du Verre a ouvert ses portes du 3 mai au 30 novembre 2017. L'exposition temporaire « Merveilles » a réuni les œuvres de 14 artistes verriers d'horizons différents illustrant la diversité et la vitalité de la création actuelle. Croisant arts du verre et usages du verre dans l'art contemporain, elle a développé la notion du « merveilleux » au sein d'une scénographie originale.

Des catalogues ont été réalisés. En outre, un support pédagogique a été créé pour les enfants sous la forme d'un questionnaire. Le support pédagogique pour l'exposition permanente (Seubz) est toujours proposé à l'accueil, complété par l'animation « Dessine ta bestiole » dans l'atelier.

Le vernissage de l'exposition a eu lieu le 19 mai. Le site a participé aux Journées européennes du patrimoine en ouvrant ses portes gratuitement au public et a accueilli à cette occasion 538 visiteurs.

- Fréquentation 2017 : 6 553 visiteurs et 401 scolaires
(9 759 visiteurs et 380 scolaires en 2016)

Expositions à la Maison des Consuls

La Maison des Consuls a ouvert ses portes du 3 mai au 3 septembre 2017 pour la première exposition temporaire, « Mirabilia », puis a fermé du 4 au 12 septembre 2017 pour cause de montage de l'exposition, avant de rouvrir ses portes du 13 septembre au 17 décembre 2017 pour la deuxième exposition temporaire, « Montferrand, d'une forteresse à une utopie architecturale ». Le site a participé aux Journées européennes du patrimoine en ouvrant ses portes gratuitement au public, et a accueilli à cette occasion 672 visiteurs.

« Mirabilia » a présenté les œuvres de 11 artistes aux univers bien souvent différents mais qui se retrouvent sur une thématique commune, celle du merveilleux. Les artistes et les œuvres rassemblés pour cette exposition d'art contemporain ont été choisis pour leur capacité à surprendre et à émouvoir, dans la continuité des cabinets de curiosités. Commissaire d'exposition : Marie-Caroline Allaire-Matte. Date du vernissage : 12 mai 2017.

- Fréquentation 2017 : 2 962 visiteurs

L'exposition « Montferrand, d'une forteresse à une utopie architecturale » proposait aux visiteurs de parcourir deux univers et deux espaces temps : une immersion à l'époque des bâtisseurs de cette ancienne forteresse militaire et une projection dans le XXI^e siècle avec la présentation de 15 projets architecturaux issus de l'imaginaire d'élèves de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier. Commissaire d'exposition : Thomas Robardet-Caffin, architecte DE, doctorant. Date du vernissage : 15 septembre 2017.

- Fréquentation 2017 : 2 080 visiteurs

Fréquentation totale 2017 de la Maison des Consuls : 4 100 visiteurs (5 740 en 2016)

Rencontres avec les musiques anciennes en Pic Saint-Loup

Cette manifestation organisée par l'association Les Muses en Dialogue, en collaboration avec la CCGPSL, vise à faire découvrir des sites patrimoniaux du territoire en y organisant des concerts autour de répertoires et d'instruments anciens. La 4^e édition s'est tenue du 13 au 15 octobre, et a investi les 3 sites suivants (contre 4 en 2016) :

- le château d'Assas le 13 octobre : 100 personnes ;
- l'église Saint-Martin à Sauteyrargues le 14 octobre : 140 personnes ;
- l'église Saint-Martin à Saint-Martin-de-Londres le 15 octobre : 230 personnes.

Total fréquentation 2017 : 470 personnes

« À pas de loup »

Les 1^{res} rencontres chorégraphiques du Grand Pic Saint-Loup, « À pas de loup », nées de la rencontre entre la CCGPSL et la compagnie de danse d'Anne-Marie Porras, Epsedanse, se sont tenues le 20 octobre 2017 à Saint-Gély-du-Fesc. Onze danseurs de la compagnie junior d'Epsedanse ont évolué sous la forme d'une battle de 6 minutes et ont été évalués par un jury de professionnels et par le public présent dans la salle. À la clé : 3 prix avec, pour le lauréat, un spectacle financé par la CCGPSL dans le cadre de sa saison culturelle 2018.

La manifestation, entièrement gratuite, a reçu le soutien de Languedoc Granulats, de l'annonceur Médiaffiche et du Syndicat mixte eau et assainissement (SMEA) du Pic Saint-Loup.

Les lauréats de cette 1^{re} édition ont été : Hugo Olagnon (1^{er} prix), William Cardoso (2^e prix) et Sébastien Bellegry (3^e prix).

- Fréquentation : 300 personnes

Près de 19 000 personnes ont été accueillies en 2017 sur toutes les manifestations culturelles organisées par le service Culture de la CCGPSL, musées compris.

Rencontres culturelles

La CCGPSL a initié et proposé, en 2017, une série de rencontres culturelles tout au long de l'année.

- 8 juin : « Paysages méridionaux » ;
- 14 septembre : « La forteresse de Montferrand » (218 personnes) ;
- 18 octobre : « L'Europe », avec la participation de Daniel Cohn Bendit et du consulat d'Allemagne ;
- 9 novembre : « L'art roman, de Saint-Guilhem-le-Désert à Maguelone » ;
- 7 décembre : « L'architecture des XVIIe et XVIIIe siècles en Languedoc ».

Promotion du territoire et du patrimoine

Mesure de la fréquentation du sentier du pic Saint-Loup

Trois éco-compteurs sont installés sur le territoire du Grand Pic Saint-Loup : le premier sur le sentier du Ravins des Arcs, le second sur le sentier Peyre Martine, et le troisième sur dalle sur le sentier du Pic Saint-Loup, permettant de comptabiliser la fréquentation dans les deux sens.

Sentier	Fréquentation totale	Moyenne journalière
Sentier Peyre Martine	6 299	18
Sentier du Ravin des Arcs	22 180	73
Sentier du Pic Saint-Loup	165 833	454

Tableau 1 : Fréquentation des sentiers

6^{ème} édition du Challenge du Pic Saint-Loup

La 6e édition du Challenge du Pic Saint-Loup a été lancée le 24 février 2017. À cette occasion a été remis au CESDA 34 un fauteuil adapté pour les courses labellisées handicap.

Nouveautés 2017 : des courses dédiées aux juniors dès 7 ans, et un engagement écoresponsable plus important (verres en plastique interdits et remplacés par des gobelets Ecocup, parcours signalés à l'aide d'un rubalise réutilisable estampillé aux couleurs de la CCGPSL).

Les courses du Challenge

Course	Commune	Date
Vailhau'Trail	Vailhauquès	26 février

Course	Commune	Date
Trail du Lirou	Les Matelles	26 mars
Roc des Mates	Lauret	9 avril
Festa Trail	Saint-Mathieu-de-Trévières	19-21 mai
Les km de Saint-Gély	Saint-Gély-du-Fesc	10 septembre
Semi-marathon des vendanges	Teyran	17 septembre
Les foulées du pic Saint-Loup	Le Triadou	21 octobre

[Tableau 2 : Challenge du Pic Saint-Loup 2018](#)

Évolution du challenge

2012 (année de création)	2016	2017
4 courses	7 courses	7 courses
1 400 coureurs au total	3 500 coureurs au total	4 209 coureurs au total
8 coureurs classés au Challenge	171 coureurs classés au Challenge	211 coureurs classés au Challenge

[Tableau 3 : Évolution du challenge](#)

Projet de base nature et relocalisation de l'Office de Tourisme

Conformément aux décisions prises en COPIL, la relocalisation de l'Office de Tourisme a été traduite par le dépôt d'une autorisation de travaux et d'une déclaration de travaux préalables auprès du service instructeur de la commune de Saint-Clément-de-Rivière. Ce projet consiste en la réhabilitation du bâtiment central existant de 400 m² afin d'offrir, dans cet écrin préservé, un accueil de qualité dans le contexte « nature » du Grand Pic Saint-Loup.

Au cours de l'année 2017, une réflexion a été menée sur la globalité des 7 ha de ce site, et un découpage en 3 lots a été confié à un paysagiste en vue de monter un projet harmonieux et en adéquation avec le lieu.

Un appel à projets « Activités de sports de plein air et de loisirs » a été lancé en octobre 2017 afin de valoriser ce site.

Inauguration du GR® de Pays « Tours dans le Grand Pic Saint-Loup », et publication d'un TopoGuide®

Le sentier de grande randonnée de pays (GR® de Pays) « Tours dans le Grand Pic Saint-Loup » a été inauguré le 14 octobre 2017. Avec ce nouvel aménagement d'envergure départementale, accessible tout au long de l'année, la CCGPSL a souhaité créer un produit d'appel touristique axé sur la randonnée pédestre, déclinable en séjours de 3 à 10 jours. Ce nouveau sentier se compose de 4 boucles de 49 à 73 km, pour un tracé total de 245 km. Le GR® de Pays a été aménagé par la CCGPSL, qui en a assuré le tracé et le balisage, avec l'appui

technique du comité départemental de la Fédération française de randonnée pédestre et du Département de l'Hérault.

En outre, au début de l'été 2017, un TopoGuide® a été édité par la Fédération française de randonnée pédestre, sous l'impulsion de l'Office de Tourisme du Grand Pic Saint-Loup, qui a financé sa réalisation. Le topoguide dédié au GR® de Pays « Tours dans le Grand Pic Saint-Loup » est disponible au prix de 14,90 € dans les librairies et magasins spécialisés, ainsi qu'à l'Office de Tourisme du Grand Pic-Saint-Loup.

Organisation intercommunale

Structuration et renforcement des services

La poursuite de la mise en œuvre des actions du projet de territoire a nécessité l'ajustement de l'organisation des services en 2017.

La Direction de l'Animation à la Population s'est vu adjoindre la gestion des activités sportives et de pleine nature.

La CCGPSL gère depuis 2014 l'instruction des documents d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, etc.). Le volume d'activité concernant ces actes étant en constante progression, un renforcement de ce service a été rendu nécessaire pour respecter les délais d'instruction. Un poste à temps complet a été créé, le demi-équivalent temps plein d'un agent précédemment mis à disposition par la commune de Claret s'étant avéré insuffisant.

Pour conduire le dossier global de la dématérialisation et répondre aux évolutions législatives et réglementaires, notamment en matière de parapheur électronique et de dématérialisation des procédures, ainsi que des éléments et pièces financiers et comptables, un responsable du service informatique a été recruté.

Un axe fort du projet de territoire concerne la préservation du patrimoine du Grand Pic Saint-Loup. Pour permettre la valorisation du château de Montferrand et ses abords, un partenariat a été conclu avec l'État et l'Université de Montpellier (dispositif CIFRE). Il a permis le recrutement, pour une durée de 3 ans, d'un doctorant en architecture des bâtiments de France, dont le poste cofinancé permet de mener à bien la mission de cette thématique, dans le respect des recherches historiques.

Organigramme au 2 octobre 2017

Effectif des services

Année 2017	Titulaires	Non titulaires	CDI	Total par catégorie
Catégorie A	11	10	3	24
Catégorie B	17	1	0	18
Catégorie C	86	9	0	95

Année 2017	Titulaires	Non titulaires	CDI	Total par catégorie
Total	114	20	3	137

[Tableau 4 : Répartition par catégorie](#)

Filière professionnelle	Nombre d'agents en 2017
Administrative	42
Technique	83
Culture	4
Animation	5
Médico-sociale	3
Total	137

[Tableau 5 : Effectifs par filière](#)

La prépondérance de la filière technique est liée à la compétence déchets.

Garanties d'emprunt

En 2017, plusieurs garanties d'emprunt ont été accordées par la CCGPSL :

- Saint-Clément-de-Rivière, projet dit « Bissy 3 », concernant la création de 34 logements, pour un montant de garantie de prêt de 3 072 642 €, constitué de 4 lignes de prêt : PLAÍ : 840 912 € ; PLAÍ FONCIER : 204 700 € ; PLUS : 1 527 023 € ; PLUS FONCIER : 500 007 €.
Les garanties d'emprunt octroyées par la CCGPSL à hauteur de 75 % sur chaque emprunt sont les suivantes : PLAÍ : 630 684 € ; PLAÍ FONCIER : 153 525 € ; PLUS : 1 145 267 25 € ; PLUS FONCIER : 375 005 25 €.

Groupements de commande

Deux groupements de commandes ont été portés par la CCGPSL.

- **Contrôle des aires de jeux et équipements sportifs** : le groupement de commandes porté par la CCGPSL regroupe 29 communes du territoire ainsi que le SIVU des écoles de Saint-Martin-de-Londres. Le marché passé avec la société Présences Expertises court sur 4 ans, de 2015 à 2018. En 2017, les contrôles règlementaires ont eu lieu sur l'ensemble des équipements concernés de chaque membre du groupement. Le montant total de la prestation a été de 4 520 20 € HT.
- **Groupement de voirie 2017** : ce groupement intéressait 11 communes et la CCGPSL. Les travaux sont exécutés du mois d'octobre 2017 au mois d'avril 2018 sous la forme

d'un marché à bons de commande réparti en deux lots attribués après consultation par voie d'appels d'offres.

- Lot 1 : Colas, avec un minimum de 146 600 € HT et un maximum de 270 800 € HT ; les communes concernées pour un montant total de 222 525,01 € HT sont : Buzignargues, Sauteyrargues, Saint-Bauzille-de-Montmel, Vacquières, Fontanès, Saint-Jean-de-Cornies, CCGPSL ;
- Lot 2 : Eiffage, avec un minimum de 146 000 € HT et un maximum de 318 000 € HT ; les communes concernées pour un montant total de 278 876,29 € HT sont : Buzignargues, Sauteyrargues, Saint-Bauzille-de-Montmel, Vacquières, Fontanès, CCGPSL, Combaillaux, Guzargues, Viols-le-Fort, Saint-Vincent-de-Barbeyrargues, Saint Martin-de-Londres.

Chiffres de l'activité

Finances

Compte administratif

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Montant
Produits des services	1 263 627 €
Autres produits de gestion courante	196 609 €
Impôts et taxes	19 590 515 €
Dotations, subventions et participations	4 005 032 €
Produits exceptionnels	106 935 €
Atténuation de charges	80 446 €
Reprise excédent 2016	3 400 834 €
Total	28 643 999 €

Tableau 6 : Compte administratif 2017 - Recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Montant
Frais de fonctionnement des services	6 438 255 €
Charges de personnels et frais assimilés	5 675 652 €

Chapitre	Montant
FNGIR	5 970 129 €
Attributions de compensation	2 932 943 €
Autres charges de gestion courante	2 230 848 €
Charges financières	164 619 €
Subventions aux associations	342 635 €
Total	23 755 081 €

[Tableau 7 : Compte administratif 2017 - Dépenses de fonctionnement](#)

Recettes d'investissement

Chapitre	Montant
Emprunts et dettes assimilées	2 001 285 €
FCTVA	194 295 €
Subventions	18 096 €
Capitalisation excédent fonctionnement 2016	1 052 582 €
Reprise excédent investissement 2016	328 658 €
Participations des communes pour voirie	398 543 €
Total	3 993 458

[Tableau 8 : Compte administratif 2017 - Recettes d'investissement](#)

Dépenses d'investissement

Chapitre	Montant	Pourcentage
Fonds de concours	208 285 €	4 %
Remboursement capital emprunts	3 787 183 €	68 %
Dépenses d'équipement	1 258 426 €	22 %
Travaux de voirie	273 706 €	5 %

Chapitre	Montant	Pourcentage
Autres dépenses d'investissement	35 000 €	1 %

Tableau 9 : Compte administratif 2017 - Dépenses d'investissement

Fiscalité : taux des diverses taxes et évolution

Type de taxe	2017	2016	2015	2014	2013
Taxe d'habitation	10,69 %	10,69 %	10,69 %	10,69 %	10,69 %
Foncier bâti	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Foncier non bâti	3,41 %	3,41 %	3,41 %	3,41 %	3,41 %
Contribution foncière des entreprises	28,76 %	28,76 %	28,76 %	28,76 %	28,76 %

Tableau 10 : Fiscalité : taux des diverses taxes et évolution

Taxe enlèvement ordures ménagères (TEOM)	2017	2016	2015	2014	2013
Zone collecteurs individuels	11,92 %	11,92 %	11,92 %	11,92 %	11,92 %
Zone collecteurs collectifs	11,15 %	11,15 %	11,15 %	11,15 %	11,15 %
Zone habitations isolées	10,03 %	10,03 %	10,03 %	10,03 %	10,03 %

Tableau 11 : Fiscalité : taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Subventions

Subventions obtenues

Objet	Montant obtenu
Solde subvention mise en place micro Préfecture	694,86 €
Sub/création & remise état des liaisons Préfecture	2 006,92 €

Objet	Montant obtenu
Sub/création & remise état liaisons Préfecture	594 €
Sub/création & remise état liaisons Préfecture	4 950 €
Sub/création & remise état liaisons Préfecture	3 113,86 €
Sub bacs & colonnes CD 34	6 736,14 €
Total	18 095,14 €

Tableau 12 : Subventions obtenues

Subventions versées

- **Fonds de concours versés aux communes en 2017**

Commune	Projet	Somme attribuée
Assas	Réhabilitation d'un lavoir	4 460,30 €
Assas	Signalétique communale	4 465,62 €
Assas	Réhabilitation terrain de tennis	7 209 €
Buzignargues	Chauffage église	1 206,13 €
Buzignargues	Aménagement du parking jeu de ballon	1 704,55 €
Buzignargues	Acquisition de matériel événementiel - Sono	575 €
Causse-de-la-Selle	Toiture du presbytère	4 345,29 €
Combaillaux	Équipement public	700,53 €
Combaillaux	Réfection d'un ancien pont	2 235,20 €
Combaillaux	Extension de l'aire de jeux	2 805,36 €
Combaillaux	Étude urbaine	5 000 €
Combaillaux	Installation chaudière salle Occitane	3 072 €
Ferrières-les-Verreries	Accès piétonnier Couloubaines	2 500 €
Ferrières-les-Verreries	Réfection du toit de l'église	1 350 €
Ferrières-les-Verreries	Aménagement de la Verrerie de Couloubaines	2 175 €
Fontanès	Étude urbaine	5 000 €
Guzargues	Signalétique communale	2 392,60 €
Guzargues	Réhabilitation entrée de village	4 959,76 €
Guzargues	Aménagement de la place et végétaux	3 981 €
Guzargues	Rénovation de l'aire de jeux	5 395 €
Lauret	Aire de jeux	10 811,20 €

Commune	Projet	Somme attribuée
Lauret	Aménagement de la nouvelle bibliothèque	2 140 €
Lauret	Acquisition de matériel événementiel - Chaises pliantes	312,40 €
Lauret	Aménagement de cheminements doux - Cazeneuve	3 077,38 €
Le Triadou	Aménagement du City Stade	15 523,60 €
Le Triadou	Acquisition de matériel événementiel - Sono	1 110 €
Mas de Londres	Jardins familiaux	1 937 €
Mas de Londres	Aménagement activité socioculturelle	7 872 €
Mas de Londres	Aménagement d'une aire de jeux	3 000 €
Sauteyrargues	Accessibilité PMR	2 927,80 €
Sauteyrargues	Acquisition de matériel événementiel - Tables	439 €
Saint-André-de-Buèges	Rénovation de deux ponts	6 734,70 €
Saint-Bauzille-de-Montmel	Aménagement de cheminements doux - Rue du Four	14 022,72 €
Saint-Bauzille-de-Montmel	Accessibilité PMR - École	6 205 €
Saint-Gély-du-Fesc	Accessibilité PMR Rompude / MB	3 863,85 €
Saint-Gély-du-Fesc	Création de parkings	26 136,15 €
Saint-Jean-de-Buèges	Travaux au château médiéval	1 254,20 €
Saint-Jean-de-Buèges	Végétalisation	666,65 €
Saint-Jean-de-Cornies	Végétalisation	5 000 €
Saint-Martin-de-Londres	Aménagement d'un parking	3 300 €
Saint-Martin-de-Londres	Acquisition de matériel événementiel	2 933,14 €
Saint-Martin-de-Londres	Étude urbaine	5 000 €
Saint-Martin-de-Londres	Signalétique communale	2 992,42 €
Saint-Mathieu-de-Trévièrs	Signalisation d'information locale	16 641,58 €
Saint-Mathieu-de-Trévièrs	Aménagement de cheminements doux - Rue JL	13 358,42 €
Saint-Vincent-de-Barbeyrargues	Acquisition de matériel événementiel - Vidéoprojecteur	1 422,36 €
Saint-Vincent-de-Barbeyrargues	Aménagement de cheminements doux	917 €
Sainte-Croix-de-Quintillargues	Végétalisation	919 €
Sainte-Croix-de-Quintillargues	Piste BMX	7 785 €
Sainte-Croix-de-Quintillargues	Panneaux de signalisation	4 762,67 €
Sainte-Croix-de-Quintillargues	Acquisition de matériel événementiel - Vidéoprojecteur	675 €

Commune	Projet	Somme attribuée
Teyran	Acquisition d'un panneau lumineux	4 550 €
Teyran	Création d'un terrain multijeux	9 037,35 €
Teyran	Étude urbaine	5 000 €
Teyran	Aménagement de cheminements doux - Jonquières	7 909,49 €
Teyran	Mise en valeur du patrimoine 2016	3 426,24 €
Vacquières	Signalétique communale	1 654,81 €
Vacquières	Acquisition de matériel événementiel - Tables, chaises...	1 835 €
Vacquières	Végétalisation	456,60 €
Vacquières	Étude urbaine	3 787,50 €
Vailhauquès	Protection des écoles	628 €
Valflaunès	Acquisition de matériel événementiel	1 717 €
Valflaunès	Acquisition de matériel événementiel - Vidéoprojecteur	607 €
Valflaunès	Signalétique, plaques, rues...	647 €
Viols-en-Laval	Acquisition de matériel événementiel - Illuminations de Noël	1 856,98 €
Viols-en-Laval	Acquisition de matériel événementiel - Illuminations de Noël	1 861 €
Viols-le-Fort	Acquisition de matériel événementiel	526,20 €
Viols-le-Fort	Illuminations de Noël	2 451,44 €
Viols-le-Fort	Aménagement de cheminements doux	27 745,40 €
Total		314 969,59 €

[Tableau 13 : Fonds de concours versés aux communes en 2017](#)

- **Action sociale : LAEP, IFAD, Mission Locale, CDAD**

Organisme	Localisation	Montant
Jouons en ludothèque (Lieux d'accueil parents-enfants)	Saint-Mathieu-de-Tréviès Saint-Martin-de-Londres	19 500 €
IFAD SCIC SARL	Ganges	92 720 €
Mission Locale Garrigue Cévennes	Saint-Mathieu-de-Tréviès	85 694,40 €
CDAD (permanence juridique)	Montpellier	2 286,18 €

- **Participation ALSH**

Localisation	Montant
Viols-en-Laval (Roussières)	8 000 €
Saint-Mathieu-de-Trévières	34 594 €
Causse-de-la-Selle (Bouillon Cube)	3 000 €

Tableau 15 : Participation ALSH

- **Participation BAFA**

Nombre de sessions de formation	Nombre de participants	Montant
2	30	2 600 €

Tableau 16 : Participation BAFA

- **Participation Formation Premiers Secours (PSC 1)**

Nombre de sessions de formation	Nombre de participants	Montant
2	20	700 €

Tableau 17 : Participation Formation Premiers Secours (PSC1)

- **Animation du territoire**

Structure	Objet	Somme attribuée
ART Fabrik	Subvention 2017	4 800 €
Association animation saint-martinoise	Animat. Saint-martinoise fest londres subven	800 €
Association Culture et truffes	Subvention pour la Fête de la truffe 2017	1 281 €
Association Festa Trail	Subvention 2017	10 000 €
Association J'ai rendez-vous avec vous	J'ai RDV avec vous subvention 2017	3 500 €
Association Le chœur d'Assas	Chœur Assas Choral Pic subvention	949,48 €
Association Tennis-club SBM	Attribution section tennis des agents	300 €
Association Bouillon Cube	Bouillon Cube subvention 2017	36 000 €
Association Bouillon Cube	Subvention contes 2017	2 487,50 €

Structure	Objet	Somme attribuée
Association CHAP	Subvention CHAP	9 000 €
Association Chasse Pêche Nature	Subvention 2017	10 000 €
Association Culture et vins	MICA - Festa de la Vendemia	3 500 €
Association Culture et vins	Solde subvention 2016	1 750 €
Association Les Vendémiaires	Vendémiaires subvention 2017	1 336 €
Association Melando	Melando subvention 2017	43 000 €
Association Paniers du Pic	MICA - Fête de l'abeille	592,60 €
Association Paturèle	Solde de la subvention	522 €
Association Vivre à Valflaunès	Subvention	629,39 €
L'Assosquipic	Subvention	16 688,49 €
CFP MFR Garrigues Pic Saint-Loup	Subvention CFP MFR 2017	6 214 €
COMITE D'ANIMATION DE ST JEAN DE	Versement subvention 2016 santon (REPORT)	4 500 €
Comité départemental de tambourin	MIC Sportive Joue Partout	800 €
Comité départemental de tambourin	MIC sportive Grand Prix tambourin	1 700 €
Comité des fêtes d'Assas	Salon artistique Assas 2017	1 500 €
Cie Pieds dans la lune	Subvention Cie Murielle Belin	2 345,41 €
Fédération française de montagne et d'escalade	AMGT falaise Claret	10 000 €
Fédération départementale CIVAM Hérault	Hérault de ferme en ferme	4 000 €
Hortus Events	MICA - Hortus Live	1 200 €
Les Compagnons de Trencastel	Subvention compagnons Trascastel	800 €
Pic Assiette Association	MICA des paysages à notre assiette	500 €
Pic Assiette Association	MICA - Rencontre papilles et saveur	719 €
Société languedocienne de préhistoire	Gestion du site de Cambous subvention 2017	13 000 €
Société languedocienne de préhistoire	Entretien de Cambous SLP subvention 2017	1 000 €
Société languedocienne de préhistoire	Printemps Préhistoire subvention SLP 2017	2 500 €
Syndicat des vignerons	Avance de 50 %de la subvention	15 000 €
Syndicat des vignerons	Soutien grêle 2016	15 000 €

Tableau 18 : Animation du territoire

- **Autres subventions**

Organisme	Montant
EPIC Office de tourisme du Grand Pic Saint-Loup	580 000 €

- Dotations aux associations**

Associations	Nombre de manifestations aidées
Tambourin Club de Teyran	1
Tennis Club Saint-Mathieu-de-Tréviérs	3
MJC de Teyran	1
Club cynophile de Teyran	1
Tennis Club de Saint-Bauzille-de-Montmel	1
Diane les travers du Grand Autas	1
Association des parents d'élèves de Combaillaux	1
ASDAS	5
Les kilomètres de Saint-Gély	1
Los Blanbecks	1
Saint-Mathieu Handball	1
Hand Club de Teyran	1
Les calades du Pic	1
Tennis Club Saint-Gély	1
Comité sport Tambourin	1
Amicale murloise	1

Tableau 20 : Dotations aux associations

Délégations de service public

Objet	Participation de la Communauté de communes	Encaissement recettes par la Communauté de communes	Commentaire
Chambre funéraire (APF Aliaga)	-	74 339 €	Dont 13 354 € T4 2016, soit 60 985 € au titre de l'année 2017

Objet	Participation de la Communauté de communes	Encaissement recettes par la Communauté de communes	Commentaire
Piscine intercommunale (Vert Marine)	585 315 €	224 451 €	Dépenses : dont mai 2016 et régularisation 2016 suite à l'actualisation du calcul de la redevance, soit 533 194 € au titre de 2017. Recettes : dont 17 539 € pour remboursement des investissements non réalisés, soit 2016 912 € au titre de 2017.
Multi-accueils intercommunaux (L'île aux enfants)	543 272 €	88 820 €	

Tableau 21 : Délégations de service public

Action sociale

Téléalarme

- **Abonnements et types d'interventions**

Nombre d'abonnés actifs au 31/12/2017
(539 abonnés depuis la création du service en 2004)

Type d'intervention

Nombre d'interventions

217 abonnés (134 femmes seules, 36 hommes seuls, 47 couples) 44 nouveaux abonnés 66 résiliations	Chutes (dont 9 envois de secours et 3 transports aux urgences)	25
	Appels de convivialité	10
	Appels pour demandes techniques	56
	Essais de médaillon	289

Tableau 22 : Téléalarme

- Répartition par commune

Commune de résidence	Nombre d'abonnés
Assas	8
Buzignargues	1
Causse-de-la-Selle	1
Cazevieille	1
Claret	16
Combaillaux	3
Fontanès	2
Guzargues	2
Lauret	3
Le Triadou	1
Les Matelles	3
Mas-de-Londres	1
Murles	1
Sauteyrargues	2
Saint-Bauzille-de-Montmel	6
Saint-Clément-de-Rivière	25
Saint-Gély-du-Fesc	60
Saint-Hilaire-de-Beauvoir	2
Saint-Jean-de-Cornies	1
Saint-Jean-de-Cuculles	3
Saint-Martin-de-Londres	15
Saint-Mathieu-de-Tréviérs	23
Saint-Vincent-de-Barbeyrargues	4

Commune de résidence	Nombre d'abonnés
Sainte-Croix-de-Quintillargues	1
Teyran	25
Vailhauquès	3
Valflaunès	2
Viols-le-Fort	2
Total	2

Tableau 23 : Répartition par commune

Aire d'accueil des gens du voyage

L'aire d'accueil est constituée de 16 places regroupées par 2, représentant 8 emplacements de 150 m² permettant l'installation d'une famille (2 véhicules + 2 caravanes). La gestion quotidienne de l'aire d'accueil a été déléguée par convention à la mairie de Saint-Mathieu-de-Trévières, qui met à disposition des agents municipaux. La Communauté de communes assure l'entretien courant de l'aire d'accueil.

Afin de responsabiliser les utilisateurs de l'aire et d'éviter les gaspillages, la CCGPSL a fait le choix de facturer indépendamment les frais de séjour et la consommation des fluides (eau et électricité).

Les tarifs applicables pour 2017 sont les suivants :

- une caution à 150 € ;
- des frais de séjour de 3 € par jour par emplacement ;
- le m³ d'eau fixé à 2,75 € ;
- le Kw/heure fixé à 0,16 €.

Consommations 2017 : eau : 438 m³ ; électricité : 23 316 Kw/h

Recette des séjours : 3 546 €

Fréquentation 2017 : 143 personnes accueillies (47 hommes, 45 femmes et 51 enfants de moins de 18 ans), réparties en 22 familles, soit un taux d'occupation de 22 %.

Pic Transport +

Permet aux personnes à mobilité réduite demeurant en Grand Pic Saint-Loup de se déplacer sur le territoire et 25 km alentour. L'accréditation est délivrée par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup après avis du médecin conseil conventionné par la Communauté de communes. Le service fonctionne tous les jours de l'année de 7 h à 24 h.

Tarif en vigueur : 2,50 € : l'aller simple (soit 5 € : l'aller/retour)

En cas de nécessité de recours à un accompagnant, les frais de trajet de ce dernier sont gratuits (selon avis du médecin-conseil conventionné).

- **Nombre d'abonnés et conditions**

Nb d'inscrits au service	Nb de trajets	Motif de déplacement
138 en 2017 (125 en 2016)	4 502 en 2017 (4 157 en 2016)	Professionnel : 15 % (21 % en 2016) Vie quotidienne : 85 % (79 % en 2016)

Tableau 24 : Pic Transport +

RISE

Service d'information et d'accueil pour l'emploi, la formation et l'insertion à destination, d'un public adulte, initié par la CCGPSL et porté par l'IFAD de Ganges. Permanences à Saint-Mathieu-de-Trévières, Saint-Martin-de-Londres, Saint-Gély-du-Fesc et Vailhauquès (jusqu'en septembre).

- 373 inscriptions pour 1 178 entretiens individuels, soit une moyenne de 3 visites par inscrit
- 250 offres d'emploi traitées et diffusées, dont 20 entreprises locales reçues au RISE

Consultation juridique

2 permanences/mois, par un avocat du barreau de Montpellier, sur RDV à l'Hôtel de la Communauté de communes (sauf juillet et août). Consultation anonyme et gratuite.

18 permanences en 2017, 113 personnes reçues.

Accueil petite enfance et jeunesse

- **Relais assistants maternels (RAM)**

3 RAM au 31 décembre 2017. 674 enfants accueillis chez 277 assistants maternels.

- **Etablissements d'accueil du jeune enfant**

- 4 structures d'accueil – 99 Places
- Un accueil diversifié : régulier, occasionnel et urgence
- 228 jours d'ouverture en 2017 sur chaque établissement
- 86,8 % de taux d'occupation facturé sur l'ensemble des structures

Gestion du service d'alimentation en eau potable

Commune	Nb d'abonnés	M ³ consommés	Rendement de l'eau	Prix du m ³ / 120 m ³ consommés (hors taxe, redevances et assainissement)
St-Clément-de-Rivière	1 851	503 102	78,9 %	0,567 €
St-Jean-de-Buèges	205	10 968	54,9 %	1,300 €
St-André-de-Buèges	62	5 117	77,4 %	1,784 €
Pégairolles-de-Buèges	80	3 870	64,6 %	1,404 €

Tableau 25 : Eau potable

Eau brute

- Indicateurs de consommation selon l'usage

Usage	Nombre de clients	Nombre de contrats	Débits souscrits en m ³ /h	Volumes consommés en m ³
Eau agricole	80	121	844	271 798
Eau à usage divers	163	172	519	82 900
Total	243	293	1363	354 698

Tableau 26 : Eau brute - indicateurs 2017

Le travail de remise à plat des contrats et de conseil auprès des clients pour qu'ils souscrivent les débits les mieux adaptés à leurs besoins, suite au changement de délégataire de service public de l'eau brute du Grand Pic Saint-Loup confié à BRL Exploitation à compter du 1er avril 2017 pour une durée de 12 ans, a permis de libérer à fin juin 2017 :

- Diminution de débit :
 - 18 m³/h en eau à usage divers (sur Montaud)
 - 13 m³/h en eau agricole (sur Montaud)
 - 2 m³/h en eau à usage divers sur Claret
- Abandon de contrat :
 - 5 m³/h sur Claret
 - 5 m³/h en eau agricole (sur Montaud)

- 14 m³/h en eau à usage divers (sur Montaud)

Compte tenu de la saturation du réseau, le conseil communautaire, après travaux de la commission Eau et du service technique de la CCGPSL, a voté les règles d'attribution des nouveaux abonnements qui sont à appliquer par le délégataire :

- eau agricole : les droits libérés pour l'eau agricole sont réaffectés à l'eau agricole casier par casier ;
- eau à usage divers : les droits libérés pour l'eau à usage divers sont réaffectés à l'eau à usage divers casier par casier.

Les règles d'attribution des droits libérés sont les suivantes, par ordre de priorité :

Eau agricole :

- être inscrit en tant que jeune agriculteur et référencé en tant que tel ;
- ancienneté de la demande avec prise en charge financière du nouveau branchement par le demandeur.

Eau à usage divers :

- ancienneté de la demande avec prise en charge financière du nouveau branchement par le demandeur.

De nouveaux tarifs sont en vigueur depuis le 1^{er} avril.

- **Tarifs eaux 2018**

Désignation	Montant de la redevance
Redevance d'abonnement (par m ³ /h)	63 €
Redevance de volume < 500 m ³ /m ³ /h	0,10 €
Redevance de volume > 500 m ³ /m ³ /h	0,15 €
Redevance annuelle de compteur	43,81 €
Frais de pose	77 €
Frais de dossier	55 €

[Tableau 27 : Eau brute à usage agricole](#)

Désignation	Montant de la redevance
Redevance d'abonnement (par m ³ /h)	68,862 €
Redevance de volume inférieur à 150 m ³	0,4491 €
Redevance de volume au-delà de 150 m ³	0,5888 €

Désignation	Montant de la redevance
Redevance annuelle de compteur	72,854 €
Frais de pose	77 €
Frais de dossier	55 €
Frais de dossier EUD sur borne	55 €

Tableau 28 : Eau brute à usage domestique

Durant les trois premières années du contrat, le délégataire s'est engagé à réaliser des travaux de sécurisation des équipements, de renouvellement de l'ensemble des compteurs, et d'amélioration de l'efficacité afin de pouvoir proposer des volumes supplémentaires à la vente.

Déchets

- Collecte en porte-à-porte

Collecte (en tonnes)	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ordures ménagères non recyclables	10 048	10 208	10 752	10 648	10 554	10 600
Ordures ménagères recyclables	2 075	1 973	2 004	2 043	2 203	2 240
Total	12 123	12 181	12 756	12 691	12 757	12 840

Tableau 29 : Collecte en porte-à-porte

- Collecte en apport volontaire

Collecte (en tonnes)	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ferraille	374	468	511	556	677	579
Terre et gravats	4 926	5 150	4 805	7 370	6 992	6 898
Végétaux bruts	4 691	3 858	4 335	5 327	5 336	5 947
Bois brut	2 345	2 685	1 906	1 958	2 004	2 241
Carton	394	426	449	450	473	493
Eco-mobilier	-	-	177	268	453	770

Collecte (en tonnes)	2012	2013	2014	2015	2016	2017
DEEE	-	19	204	263	344	342
Plaques de plâtre	187	197	273	383	369	502
Encombrants	2 595	2 707	2 289	2 369	2 428	2 728
Verre	1 318	1 405	1 429	1 496	1 544	1 650
Papiers	437	584	570	533	529	529
Huile de vidange	16	13	19	22	20	26
Huile alimentaire	-	-	-	0	2	1,9
Batteries	9	16	16	13	13	12
Piles	3	2	3	3	3	2
Lampes basse consommation	0,7	0,5	0,6	0,86	1,02	0,95
Cartouche imprimante/tél. portable	0,12	0,2	0,4	0,6	0,2	0,2
Vêtements	28	105	115	124	128	124
Pneus sans jantes (nombre unités)	-	3 (870 u)	8 (2 619 u)	8 (2 584 u)	10 (3 289 u)	15 (4 878 u)
Pneus avec jantes	-	-	-	-	-	5 (385 u)
Déchets toxiques	3	3	5	7	5	5
Polystyrène (vol. en m ³)	-	-	-	-	-	2,2 (222 m ³)
Total	17 327	17 543	17 027	21 054	21 255	22 868

Tableau 30 : Collecte en apport volontaire

- **Bilan financier**

Répartition des recettes

Recettes	Montant	%
TEOM	6 232 074 €	83,4 %

Recettes	Montant	%
Aides des éco-organismes	723 575 €	9,7 %
Vente de matériaux	352 395 €	4,7 %
Redevance spéciale	160 407 €	2,1 %

Tableau 31 : Répartition des recettes

Répartition des dépenses

Recettes	Montant	%
Traitement des déchets	2 853 303 €	47,3 %
Personnel	2 353 332 €	39 %
Charges de collecte	789 383 €	13,1 %
Communication	42 000 €	0,7 %

Tableau 32 : Répartition des dépenses

Actions en direction des communes

Prêt de matériel – matériel à disposition

Chapiteaux	Estrades	Autre matériel
12 chapiteaux : - 2 de 5 m x 8 m - 2 de 5 m x 4 m - 8 de 3 m x 3 m	240 m ² d'estrades : - 100 m ² (h = 1,10 m) - 40 m ² (h = 1,00 m) - 80 m ² (h = 0,80 m) - 20 m ² (h = 0,60 m)	100 tables 400 chaises 80 bancs 100 grilles d'exposition

Tableau 33 : Prêt de matériel

Nombre d'interventions

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nb de manifestations	200	232	270	327	344	268

Tableau 34 : Nombre d'interventions

Epareuse

Commune	Nombre de jours d'intervention
Assas	9,5
Buzignargues	-
Causse-de-la-Selle	-
Cazevieille	-
Claret	-
Combaillaux	6
Ferrières-les-Verreries	-
Fontanès	1
Guzargues	2
Lauret	-
Le Triadou	-
Les Matelles	-
Mas de Londres	2
Murles	-
Notre-Dame-de-Londres	-
Pégairolles-de-Buèges	-
Rouet	2
Saint-André-de-Buèges	-
Saint-Bauzille-de-Montmel	5
Saint-Clément-de-Rivière	22
Saint-Gély-du-Fesc	5
Saint-Hilaire-de-Beauvoir	3
Saint-Jean-de-Buèges	-
Saint-Jean-de-Cornies	3
Saint-Jean-de-Cuculles	-
Saint-Martin-de-Londres	-

Commune	Nombre de jours d'intervention
Saint-Mathieu-de-Trévières	-
Sauteyrargues	2,5
Saint-Vincent-de-Barbeyrargues	-
Sainte-Croix-de-Quintillargues	3
Teyran	4
Vacquières	-
Vailhauquès	-
Valflaunès	-
Viols-en-Laval	1,5
Viols-le-Fort	4
TOTAL	75,5

Tableau 35 : Epareuse

Données juridiques et comptables

Commande publique

- Marchés publics attribués ou reconduits : 32
- Commission d'appel d'offres et délégation de service public : 7

Conventions et contrats

- Conventions / contrats : 239
- Baux administratifs : 5

Mandats et titres émis

Type	Budget principal	Budget eau potable	Budget eau lotissements	Budget prestations de service	Total (HT et TTC)
Mandats	3 889	113	47	189	4 238
Titres	844	9	4	105	1 866

Tableau 36 : Mandats et titres émis

Nous joindre

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

25, allée de l'Espérance

34270 Saint-Mathieu-de-Trévières

04 67 55 17 00

www.cc-grandpicsaintloup.fr - grandpicsaintloup@ccgpsl.fr - Fb : @CC.GrandPicSaintLoup